

# Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles des Côtes d'Armor

Vous êtes invité(e) à la journée de l'Apiculture, **le samedi 07 février 2015**

**à LANGUEUX au Grand Pré**

## **ATTENTION : Lisez attentivement tous les documents.**

### **> A partir de 9 h 30 :**

- Distribution des cartes d'adhésion payées d'avance et des ordonnances préétablies et signées
- Remise des médicaments payés d'avance
- Conférences et films destinés aux adhérents et ouverts à tout public : PSE (plan sanitaire d'élevage), maladies des abeilles, traitements, prophylaxie, progression et lutte contre le frelon à pattes jaunes .
- Réception des adhésions tardives et nouvelles

**"Attention"** : les adhésions reçues le jour de l'AG seront établies et distribuées plus tard

### **-Délivrance des médicaments :**

**"Attention"** : seuls les médicaments commandés et payés à l'avance seront à disposition . Le GDSA22 ne stockera plus de produits de traitement .

- Réception des commandes tardives de médicaments ( qui seront remis à la réunion estivale , le 1<sup>er</sup> août 2015 ou envoyés par la poste , frais à la charge du destinataire )

- Possibilité de déclaration des ruchers auprès d'un bureau GDS, **le matin**
- Remise des tickets repas réservés d'avance, au moment de la distribution des adhésions

### **> 12 h 15 : repas.**

### **> 14 h00 : info diverses**

### **> 14h30 heures précises : Assemblée Générale.**

#### **Ordre du jour**

- Présentation du rapport d'activité 2014 et projets 2015
- Rapport financier de l'année 2014 Approbation des comptes
- Evolution des cotisations, perspectives budgétaires
- Evolution de la réglementation sanitaire au niveau national
- Intervention du vétérinaire conseil,
- Intervention du GDS (état des déclarations)
- Renouvellement du tiers sortant,  
(Les candidatures sont à adresser au Président : GDSA 22 BP 31 – 22360 LANGUEUX,  
par courrier pour le 26 janvier au plus tard. Il ne sera pas pris de candidatures le jour de l'Assemblée Générale.)

#### **7 postes seront à pourvoir.**

Administrateurs sortants : M Guespin C, M Guinet C ,J.P Le Dantec  
4 postes vacants

- Tirage de la tombola gratuite pour les présents à l'AG
- Questions diverses...
- Pot de clôture.

## **TRÈS IMPORTANT**

Votre adhésion et votre commande de médicaments doivent nous être expédiées avec vos règlements ( 1 chèque pour l'adhésion et 1 chèque pour les médicaments ) pour le 3 janvier afin d'effectuer sereinement les saisies et les commandes.

**Les assurances et les abonnements ne seront plus acceptés après l'AG**

**Consultez le site du GDSA : [gdsa22.fr](http://gdsa22.fr)**

> Nous vous demandons d'effectuer **tous vos règlements par chèque**. D'avance Merci